

Admission en master : connaître les modalités

Les masters de l'UFR Lettres et Langues ont mis en place des capacités d'accueil à l'entrée du cycle master (M1). Ces capacités d'accueil correspondent à l'effectif total d'étudiants que peut recruter l'établissement dans une mention. Elles sont fixées au regard des capacités d'accueil physiques (locaux), des capacités d'encadrement mais également des possibilités d'insertion professionnelle, et constituent une des garanties de l'accompagnement optimal des étudiant.e.s.

Pour tout renseignement : masters.ll@univ-poitiers.fr

Quand candidater ?

A l'université de Poitiers, un calendrier unique de campagne de recrutement à l'entrée du cycle de master a été retenu.

Date d'ouverture : **Lundi 23 avril 2018**

Date de fermeture du dépôt de candidatures : **Lundi 14 mai 2018**

Date de réponse (date de publication des résultats) : **au plus tard le 22 juin 2018**

Remarque : vous candidatez sans attendre vos résultats de Licence.

Si pour des raisons spécifiques, vous n'avez pas pu candidater en respectant ce calendrier, vous pouvez contacter la ou le responsable du parcours visé, qui vous tiendra informé.e des possibilités de rejoindre la formation, en fonction des places vacantes après la clôture de la campagne.

Masters Arts (Arts du spectacle)

- Parcours Assistant metteur en Scène leila.adham@univ-poitiers.fr
- Parcours Assistant réalisateur laurence.moinereau@univ-poitiers.fr
- Parcours Cinéma et théâtre contemporains veronique.campan@univ-poitiers.fr

Master Arts, Lettres et Civilisations (Texte/image : littérature, écrans, scènes – TEXTIM)

- Parcours Bande dessinée lambert.barthelemy@univ-poitiers.fr
- Parcours Littératures et culture de l'image anne.cecile.guilbard@univ-poitiers.fr
- Parcours Littératures, arts et sciences sociales raphaelle.guidée@univ-poitiers.fr
- Parcours Livres et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire stephane.bikialo@univ-poitiers.fr

Master Langues étrangères appliquées (LEA)

- Parcours Multilinguisme, traduction appliquée et économie culturelle emilie.caratini@univ-poitiers.fr
- Parcours Négociateur trilingue en commerce international emile.amouzou@univ-poitiers.fr
- Parcours Internationalisation des TPE/PME emile.amouzou@univ-poitiers.fr

Master Langues, littérature, civilisations étrangères et régionales (LLCER)

- Parcours Mondes anglophones : dynamiques et pluralités culturelles pascale.drouet@univ-poitiers.fr
- Parcours Etudes hispaniques : archives, mémoires et écritures elvire.diaz@univ-poitiers.fr

Master Sciences du langage (SDL)

- Parcours Didactique des langues et du français langue étrangère et seconde freiderikos.valetopoulos@univ-poitiers.fr
- Parcours Linguistique, langues, corpus et traduction sylvie.hanote@univ-poitiers.fr

Master MEEF

- Parcours anglais jean.charles.khalifa@univ-poitiers.fr
- Parcours allemand elisabeth.mott@univ-poitiers.fr
- Parcours espagnol cecile.quintana@univ-poitiers.fr
- Parcours italien bianca.abram@univ-poitiers.fr
- Parcours lettres patricia.gauthier@univ-poitiers.fr

Comment candidater ?

[Remarque : les redoublant.e.s ne sont pas concerné.e.s par cette procédure : elle/il.s doivent prendre contact avec le service de scolarité de leur composante pour se réinscrire]

eCandidat permet de candidater en ligne à une ou plusieurs des formations proposées au sein de l'université de Poitiers.

La procédure est totalement dématérialisée.

➔ Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

Cette application permet de :

- compléter le dossier de candidature,
- fournir les pièces justificatives (numérisées),
- **suivre l'évolution de la candidature,**
- confirmer le maintien ou non de la candidature suite à un éventuel avis favorable.

Soyez attentif et attentive à la saisie de votre adresse email sur laquelle seront transmis vos identifiants de connexion.

Attention, la candidature se fait sur un parcours d'une mention

Pour optimiser ses chances, il est vivement conseillé de postuler sur plusieurs parcours de la mention. **On peut candidater à autant de parcours que souhaités.**

La commission de recrutement procède à l'examen des candidatures pour tous les parcours de la mention. Cette commission est composée de la ou du responsable de la mention, des responsables de parcours et éventuellement d'enseignant.e.s titulaires intervenant dans la formation.

A la suite de la décision de la commission de recrutement, un mail automatique informera de l'avis donné pour chaque candidature.

Les réponses sont de trois types :

- Avis favorable : admis sur liste principale,
- Avis défavorable : candidature refusée,
- Liste complémentaire : candidature refusée mais inscrite sur liste complémentaire avec rang de classement.

Votre temps de réponse

Une fois la réponse de l'Université de Poitiers connue (au plus tard le 22 juin 2018), vous avez jusqu'au 20 juillet 2018 pour vous inscrire à l'université de Poitiers.

Au-delà de cette date, les étudiant.e.s admis.es, mais non-inscrit.e.s administrativement et régulièrement à l'université de Poitiers seront considéré.e.s démissionnaires, hors dérogations spécifiques, notamment sur critères sociaux (**pour des demandes de dérogation, contacter la ou le responsable du parcours**). Leur place sera offerte aux candidat.e.s de la liste complémentaire.

Que faire si toutes vos candidatures en M1 étaient refusées ?

Avec [la loi du 23 décembre 2016](#), tout.e titulaire du diplôme national de licence doit se voir proposer une poursuite d'étude dans un cursus conduisant au diplôme national de master : vous pourrez donc engager un recours.

Attention, vous ne pourrez engager ce recours que si vous avez candidaté à **au moins deux mentions de master**.

➔ Portail National « Trouver mon Master »

[trouvermonmaster.gouv.fr](#) est un portail national qui recense l'intégralité des diplômes nationaux de master (DNM) proposés par les établissements d'enseignement supérieur français. Il permet :

- de donner une information claire, précise et complète sur l'ensemble des diplômes nationaux de master délivrés par les établissements d'enseignement supérieur français (notamment capacités d'accueils fixées pour un master, ainsi que modalités d'évaluation des candidatures à l'entrée du cycle de master).
- d'engager à l'issue des campagnes de recrutement les démarches auprès des services rectoraux pour une proposition d'inscription au sein d'un master pour les candidats qui n'ont pas eu de réponse positive.